



DISCOURS DE M.CHRISTIAN BAPTISTE,  
MAIRE DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE

-----  
CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX FORCES VIVES

-----  
LUNDI 20 JANVIER 2020

Mesdames et Messieurs les présidents et représentants d'associations,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises et acteurs économiques de la ville,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements scolaires et directeurs d'écoles,  
Monsieur le Président de la CCI,  
Monsieur le commandant de brigade de gendarmerie,  
Monsieur le chef du centre de secours du SDIS,  
Mesdames et Messieurs les élus de Sainte-Anne,  
Mesdames et Messieurs les directeurs et responsables de service,  
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,  
Chers invités,

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux aux forces vives. Ce moment convivial et solennel est inscrit dans notre calendrier de chaque début d'année.

A vous voir si nombreux, je mesure à quel point cette cérémonie a du sens et obtient votre entière adhésion. Je vous remercie à ce titre d'avoir répondu, une nouvelle fois à cette invitation.

Mon équipe municipale et moi-même tenions à vous rencontrer afin de vous présenter, comme à l'accoutumée, le bilan de l'année écoulée. Mais surtout saluer les engagements et les initiatives de chacune et chacun d'entre vous, actrices et acteurs du secteur social, associatif, éducatif et économique.

Une fois de plus, vous avez démontré votre capacité à créer des services à la personne, à accompagner les publics les plus fragiles. Vous avez également contribué à offrir à nos enfants des enseignements de qualité.

Par vos activités, vous avez participé au rayonnement touristique de notre territoire par la montée en gamme de notre offre hôtelière notamment. En effet, depuis le 15 octobre, Sainte-Anne est la seule commune à disposer d'un hôtel haut de gamme qui dispose d'une cinquième étoile.

Vous pouvez être fiers de mener notre territoire sur le chemin de la réussite, et je vous félicite pour votre implication au quotidien.

2019 a été une année marquée par de nombreuses crises sociales où en ma qualité de maire, j'ai dû faire face aux grandes mutations qui bouleversent le fonctionnement des collectivités d'outre-mer. Les communes doivent, de plus en plus, se substituer à l'Etat dans de nombreux domaines. La gestion des sargasses sur notre littoral, dont la responsabilité incombe pleinement à l'Etat en est un parfait exemple. Je salue d'ailleurs, le travail de mes collègues, le conseiller régional et sénateur, Victorin Lurel et la sénatrice Catherine Conconne qui ont réussi la semaine dernière, à proposer un amendement voté à l'unanimité au Sénat faisant de l'échouage des sargasses une catastrophe naturelle. Cet amendement sera prochainement présenté à l'Assemblée Nationale et je l'espère nous permettra d'apporter des réponses plus durables à cette crise sanitaire et écologique, néfaste à notre économie et à notre tourisme.

Nous avons, malgré ces nouvelles contraintes, poursuivi nos efforts envers les associations. Pour vous accompagner au mieux nous avons donc repensé l'organisation administrative. Cette modernisation s'appuie désormais sur deux directions spécifiques, celle de la vie des quartiers et celle de l'animation et du développement du territoire.

La direction de la vie des quartiers œuvre depuis 2 ans à la structuration de la vie associative sur le territoire et à la démocratisation de la participation citoyenne. Elle fédère à elle seule 181 associations sur les 300 répertoriées, et se veut être le guichet unique. Le centre de ressources W. H. OUANNA est désormais votre point d'appui.

En 2019, ce sont près de 129 000 € de subventions qui ont été attribuées aux associations. Sans compter les mises à disposition de moyens logistiques et d'espaces tels que : le complexe sportif, le centre de ressources à Douville, la bibliothèque ou le centre culturel pour un montant total de plus de 466 000€.

En termes de participation citoyenne, nous avons expérimenté avec succès le diagnostic en marchant et le Bik a Pawol, dans les quartiers de Pompons-Bauhinias, du Helleux et de Budan. Ils permettent à chaque habitant de contribuer à la sécurité et à l'amélioration de son cadre de vie.

S'agissant de la direction de l'animation et du développement économique, elle est garante de la cohésion et de la synergie avec les différentes forces vives du territoire. Elle organise et régit l'occupation du domaine public avec la mise en place d'espaces marchands identifiés ou l'octroi d'autorisation d'occupation temporaire (AOT).

Nous avons ainsi instauré la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) qui permet de limiter la pollution visuelle. Elle formalise la procédure des demandes d'autorisation d'occupation temporaire, pour permettre un meilleur traitement de celles-ci.

Nous entendons ainsi soutenir le développement économique, touristique et la dynamique de la vie associative par plusieurs actions : la fête des voisins, juillet à Sainte-Anne, le carrefour des associations, l'accueil en toute sécurité des croisiéristes dans le cadre de la

convention SECURI SITE, la création d'une station de taxi et d'une ZUPC (Zone Unique de Prise en Charge), l'agrandissement du marché de Valette, l'aménagement de la plage du bourg, la création d'un port de pêche et de plaisance à Galbas notamment.

Nous avons dans ce cadre mis en place une programmation pluriannuelle d'investissement (PPI). Elle nous permettra de planifier nos projets en mobilisant principalement des subventions, sans augmenter la pression fiscale sur les contribuables locaux. Ainsi, la réfection des routes communales, la sécurisation du clocher de l'église, la modernisation de l'éclairage public, la résorption de l'habitat insalubre à Dubellay, la protection du littoral, l'aménagement du port de pêche des Galbas, la construction de l'école de Chateaubrun, la rénovation du stade municipal, l'aménagement de la plage du bourg, la gestion dématérialisée du cimetière, la planification urbaine, sont autant de projets qui offriront à la population saintannaise, aux touristes, aux chefs d'entreprises, aux personnels des écoles, un cadre de vie durable et attractif.

Chers amis, vous qui êtes les forces vives de notre territoire, je sais pouvoir compter sur vous. C'est en associant étroitement nos forces que nous pourrons concourir ensemble à faire de Sainte-Anne un territoire dans lequel notre population et singulièrement notre jeunesse pourront s'épanouir et construire sereinement leur avenir.

Quelles que soient les contraintes ou les obstacles qui pourraient survenir, vous l'aurez compris, je souhaite regarder cette nouvelle année avec enthousiasme, combativité, et optimisme.

Je compte sur chacun de vous pour que nous puissions, ensemble, relever les défis de cette année nouvelle.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos familles, mes vœux les plus sincères, de santé, de prospérité, de joie, de bonheur et de résilience pour cette année 2020 !

Merci et bravo aux associations qui ont animé et agrémenté cette soirée par leur intervention artistique. A savoir : Kontakaz de Edgard Ferus, Cadences et Traditions du Président Sainten, Percussion Art de Claude Vamur, et Lakou Véranda de Jimy Bassien.

Merci de m'avoir écouté.